

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE440

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 36

I - À l'alinéa 14, après le mot :

« spéciale »,

insérer les mots :

« autorisant l'émission, ».

II - En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« autorisant l'émission ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.